



INSTITUTION

Installation du Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance

Publié le 06 décembre 2017

L'installation du Conseil de Développement de La Riviera du Levant se déroulera vendredi 13 janvier 2017 à 14h à la Mairie de Sainte-Anne.

Le Conseil de Développement (CODEV) de la CARL sera mis en place par Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant (CARL).

Composé de 30 acteurs du territoire, le CODEV est un outil de démocratie participative réparti en trois collèges (acteurs économiques, acteurs culturels et associatifs, personnes qualifiées).

Le Conseil de Développement de la CARL peut émettre un avis sur :

- › les enjeux et l'évolution du projet de territoire,
- › les documents de prospective et de planification,
- › la conception et l'évaluation des politiques publiques.

Ses membres sont réunis en 3 collèges comme suit :

Collège 1 - acteurs économiques

- › Joseph BASSIEN
- › Luc CHAPEL
- › Amélie KACY
- › Joël KICHENIN
- › Jocelyn LOLLIA
- › Médy LUTIN
- › Jean NICOLAS
- › Philippe SAINT-AURET
- › Mireille SAINT-ELOI
- › Eddy VINGADASSAMY

Collège 2 - acteurs culturels et associatifs

- › Brigitte ALBERI
- › Fanette ANNICET
- › Thomas BERCHEL
- › Marceline DURIMEL
- › René GEOFFROY
- › Evelyne LAMIE
- › Patricia MATHIAS
- › Olivier MIXTURE
- › Livia MONDOR
- › Jean RENNELA

Collège 3 - personnalités qualifiées

- › Evariste AURELA
- › Lucette BAPTISTE
- › Jacqueline CACHEMIRE-THOLE
- › Félix COTELLON
- › Brune DOLAÏS
- › Edgard FERUS
- › Geoffroy ROBERT
- › Netty MARNE
- › Marius MEILLET

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle



<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/installation-du-conseil-intercommunal-de-securite-de-prevention-de-la-delinquance-210?>

